

Jeux olympiques

dent, mais n'oublions pas, je préfère dire que nous aurons les Olympiques au Canada, parce que de temps en temps je pense que la plupart des députés de l'opposition et du gouvernement croient que c'est plutôt avec l'argent des contribuables de tout le Canada que nous allons financer les Olympiques.

Je veux répéter, madame le président, pour la deuxième fois, que chaque député à la Chambre des communes reste assuré que nous, de l'opposition, depuis le commencement, avons appuyé les Jeux olympiques ici au Canada. Mais ce que je déplore, c'est que chaque fois, nous autres . . .

Des voix: Le député fait pleurer les enfants qui sont dans les tribunes!

M. Grafftey: Ce que je déplore, madame le président, et je vais parler bien franchement, en mettant cartes sur table cet après-midi, que chaque fois que nous dans l'opposition proposons sérieusement des amendements à la loi sur les Jeux olympiques pour le bien-être de toute la population canadienne, les députés du gouvernement . . . J'écoute la radio, j'écoute la télévision dans la province de Québec. Chaque fois que nous proposons des amendements à une telle loi, les députés du gouvernement vont dire: «Encore une fois, les députés de l'opposition sont anti-Canadiens, anti-Québec.» J'espère que c'est une politique dépassée. J'espère que le ministre des Postes (M. Mackasey) est d'accord avec moi, les Jeux olympiques devraient unir la population canadienne. Et ce n'est pas une bonne chose que, chaque fois que nous proposons des amendements dans un esprit sincère, les députés libéraux du gouvernement, à Montréal, disent: «Encore une fois, les députés conservateurs progressistes sont anti-canadiens, anti-Québec.» Ah oui, vous allez prétendre que ce n'est pas vrai, mais j'écoute la radio. Oui, des députés de l'opposition écoutent la radio dans la province de Québec. A la Chambre des communes, vous êtes bien gentils, mais ce n'est pas la même histoire dans la ville de Montréal, à la radio, à la télévision.

Je veux dire qu'à mon avis, c'est avec l'argent des contribuables canadiens que nous allons financer les Jeux olympiques à Montréal, dans la province de Québec. Mais les Jeux olympiques sont supposés unir toute la population canadienne, de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve.

Je crois que ce n'est pas une bonne chose. Je le répète pour la troisième et pour la quatrième fois, que ce n'est pas une bonne chose. Le ministre est au courant. Ce n'est pas une bonne chose quand nous proposons de tels amendements, que des députés comme celui de Saint-Denis (M. Prud'homme) . . . Oui, vous êtes typique . . . C'est vous qui avez fait une telle déclaration: Encore une fois les anti-Québécois . . .

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député mais je désire lui rappeler qu'il doit s'adresser à la présidence et non aux députés d'en face.

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Je pose la question de privilège, madame le président.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): L'honorable député de Saint-Denis pose la question de privilège.

M. Prud'homme: Madame le président, je ne voudrais pas . . .

Des voix: Obstruction!

[M. Grafftey.]

M. Prud'homme: . . . je ne voudrais pas interrompre l'éloquence du député de Brome-Missisquoi (M. Grafftey), mais je pense qu'il a certainement dépassé la limite en disant que le député de Saint-Denis . . . Je l'ai peut-être interrompu, mais je n'ai jamais prononcé les paroles qu'il vient de dire. Je ne veux pas lui demander de retirer ses paroles, parce que cela ne ferait que prolonger le débat, mais je veux dire que le député est complètement dans l'erreur. Mon collègue me dit: «Comme d'habitude», mais je ne voudrais pas être aussi méchant cet après-midi. Madame le président, je prétends que le député de Brome-Missisquoi est complètement dans l'erreur lorsqu'il me prête certaines paroles. L'honorable député de Brome-Missisquoi est le gentleman que tout le monde reconnaît.

Une voix: Asseyez-vous!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'honorable député ne se rend pas compte que ce n'est pas une question de privilège mais une question de débat. L'honorable député . . .

M. Prud'homme: J'invoque le Règlement, madame le président, et je pose la question de privilège.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. L'honorable député soulève une question de débat et peut-être . . .

M. Prud'homme: Madame le président, si vous me laissez l'occasion de m'exprimer, vous constaterez qu'il s'agit de la question de privilège.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): L'honorable député désire poser la question de privilège.

M. Prud'homme: L'honorable député de Brome-Missisquoi m'a prêté des paroles que je n'ai jamais prononcées. Et si ceci n'est pas la question de privilège, madame le président, j'aimerais bien que vous me donniez la définition d'une question de privilège. L'honorable député de Brome-Missisquoi est un gentleman. Je suis certain qu'il ne voudra pas quitter la Chambre avec l'impression que j'ai accusé une fois de plus, soit à la radio, soit à la télévision, les progressistes conservateurs d'être anti-Canadiens et anti-Olympiques puisque je n'ai fait aucune déclaration dans cette Chambre. Je demande donc au député de Brome-Missisquoi, que je sais être un parfait gentleman, de ne pas m'attribuer les paroles qu'il vient de me prêter.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre s'il vous plaît. La définition de «question de privilège» a été donnée à maintes reprises à la Chambre, et si l'honorable député veut se référer aux hansards du passé, il constatera que la question de privilège ne doit être invoquée que lorsque la possibilité de travailler à titre de député est affectée. Or, dans le moment il ne s'agit pas d'une question de privilège mais plutôt d'une question de débat. L'honorable député de Brome-Missisquoi.

[Traduction]

M. Grafftey: Madame l'Orateur, j'aimerais éclaircir un point d'une extrême importance, selon moi. J'espère que le ministre des Postes (M. Mackasey) va pouvoir m'éclaircir ainsi que bien d'autres députés de l'opposition, sur la tactique suivie depuis quatre jours. Selon les journaux, le projet de loi a été retiré cette semaine. Puis toujours comme d'habitude vers la fin de la semaine, on le présente de nouveau. Pour me prononcer sur les amendements, je vais adopter l'attitude—cela vaut également pour ce qui se produira d'ici la fin de l'après-midi—que le ministre n'a jamais eu l'intention de retirer ce projet de loi et qu'il ne